

LOI SUR LE BÂTIMENT

R.L.R.Q., c. B-1.1

pour les bâtiments mais aussi pour les équipements destinés à l'usage du public

Règlement d'application de la loi

R.L.R.Q., c. B-1.1, r. 1

les listes de bâtiments et équipements exemptés ont été déplacées dans chaque partie du Code



CODE DE CONSTRUCTION

R.L.R.Q., c. B-1.1, r.2

pour la construction et la transformation

CODE DE SÉCURITÉ

R.L.R.Q., c. B-1.1, r.3

pour la gestion de l'existant

depuis le 27 juin 2020 chapitre I.1
Efficacité énergétique du bâtiment
code national de l'énergie pour bât. 2015
aire >600 m² ou hauteur >3 étages.

depuis 13 juin 2015 chapitre I
(CBCS) Bâtiment
Code National du Bâtiment 2010 Qc
partie 10 bât. existants+ partie 11 énergie

chapitre V décret 722-2018
Électricité
CSA - C22.1,-15
première partie, 23e édition



chapitre VIII
(CBCS) Bâtiment
Code National de Prévention des incendies 2010 Qc
art 344 :Codes selon l'année de construction

chapitre II
Électricité
pour les définitions il y a référence à CSA
Première partie, 18e édition

chapitre II
Gaz
CSA B149.1-05, CSA B149.2-05
CSA B149.3-05, CSA B108-04, CSA Z662, CSA Z276-01

chapitre VI - FUTUR...
Chaudières, appareils sous
pression, réfrigération (voir Loi A-20.01)
CAN/CSA-B51-M1991, CAN/CSA-B52-92

chapitre III
Gaz
CSA B149.1-05, CSA B149.2-05
CSA B149.3-05, CSA B108-04, CSA Z662, CSA Z276-01

chapitre VII - FUTUR
Chaudières, appareils sous
pression, réfrigération
(actuellement voir la Loi A-20.01)

chapitre III
Plomberie
Code national de plomberie
(au 29 avril 2014) Canada 2010

chapitre VII
Remontées mécaniques
CAN/CSA Z98-01, Avril 2002
Z98S1-02 supplément, février 2003

chapitre I
Plomberie
pour les définitions
il y a référence au CNP-1995

chapitre V
Remontées mécaniques
CAN/CSA Z98-01, juin 2001 ou Avril 2002
Z98S1-02 supplément, février 2003

chapitre IV
Ascenseurs et autres appareils élév.
ASME A17.1-F2016/CSA B44-F16
CSA B355-09, CSA B613-00 (R2012)

chapitre VIII
Installation d'équipement pétrolier
articles 8.01 à 8.218

chapitre IV
Ascenseurs et autres
appareils élévateurs
CSA-B44-04, B355-00, B613-00

chapitre VI
Installation d'équipement pétrolier
articles 109 à 283

(décret 115-2013) chapitre X
Lieux de baignade
(pataugeoire, piscine,

chapitre IX
Jeux et manèges
code sécurité concernant jeux et manèges
CAN/CSA Z267-00 et son annexe C



chapitre VII
Jeux et Manèges
code de sécurité concernant les jeux et manèges
CAN/CSA Z267 incluant l'annexe C

R.L.R.Q.: Recueil des Lois Refondues du Québec <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/content/FAQ>

CBCS: Chapitre Bâtiment du Code de Construction

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/B-1.1.%20r.%202>

CBCS: Chapitre Bâtiment du Code de Sécurité

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/B-1.1.%20r.%203>

CHAPITRE I.1: EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=72541.pdf>

Mise à jour 1 mars 2021

Préparé par Lucie Lanthier, B. Arch, M.A.P.